

Rentrée scolaire 2022-2023

Procédure pour les maternelles 5 ans et le primaire

Suite au message qui vous a été envoyé le 24 août, avec les informations utiles pour la sortie des élèves, veuillez trouver ci-dessous les procédures à suivre via le Pluriportail :

- **POUR AUTORISER UNE TIERCE PERSONNE À QUITTER LE SOIR AVEC VOTRE ENFANT**
(Répondant autre que les parents, tels que grands-parents, amis, gardiennes, grand frère, grande sœur, etc.)

Veuillez noter que :

- L'autorisation donnée au moyen de cette procédure peut être annuelle ou ponctuelle, vous fixez sa durée.
- Elle est valide tant pour la sortie des classes à 15h50, que pour la sortie de l'étude supervisée (service de garde) ou les activités parascolaires.
- ***Veuillez noter qu'il faut avoir les droits financiers pour accéder à l'onglet FINANCE vous permettant d'ajouter des répondants autres dans le Pluriportail.***

Procédure :

- 1- Utilisez vos identifiants pour vous connecter au [Pluriportail web](#)
- 2- Dans le menu latéral de gauche, choisissez FINANCE
- 3- Sous onglet SERVICE DE GARDE, choisissez l'onglet GESTION DES CONTACTS
- 4- Cliquez sur *+ Ajouter un contact*
- 5- Remplissez les zones obligatoires :
 - a. Dans TYPE DE CONTACT, sélectionnez l'option la plus appropriée (gardien.ne, frère, sœur, grand-parent, etc.)
 - b. Nom
 - c. Prénom
 - d. Adresse courriel
 - e. **Cochez la case ACTIF**
 - f. Dates de début et de fin (si l'autorisation est annuelle, indiquer la date de début et de fin de l'année scolaire)
 - g. Téléphone à la maison
 - h. Commentaires/Notes (au besoin)
- 6- Enregistrez

NOUVEAUTÉ - Pour faciliter le départ, vous pouvez envoyer un **code-barre** à un répondant. Il pourra le présenter à la sortie, à partir de son téléphone ou en copie papier. Cliquez sur le carré situé à gauche du nom de la personne, puis cliquez sur le bouton « Envoyer une carte ».

- **POUR AUTORISER VOTRE ENFANT DE 4^E, 5^E OU 6^E ANNÉE À QUITTER SEUL LE MIDI OU LE SOIR**

Les autorisations de l'année dernière ne sont plus valides. Vous devez donc remplir le formulaire pour l'année scolaire 2022-2023.

Si vous désirez que votre enfant (de 4^e, 5^e ou 6^e année) puisse quitter seul le midi ou à la fin des cours, vous devez remplir le formulaire intitulé « Autorisation annuelle à quitter l'école seul.e »

PRÉCISIONS IMPORTANTES

Pour la sortie de 11h40 à 12h40 :

- L'autorisation de sortie est valide pour toute la période du dîner (départ à 11h40 et retour à 12h40).
- Pendant cette période, l'élève n'est plus sous la responsabilité de l'école et ne doit pas être sur le terrain de l'école.
- L'élève doit signaler son départ et son retour à son titulaire de classe.
- Le retour à l'école à 12h40 se fait par l'entrée de l'avenue de l'Épée.

Pour la sortie à 15h50 :

- L'élève n'est plus sous la responsabilité de l'école et ne doit pas être sur le terrain de l'école.

Procédure :

- 1- Utilisez vos identifiants pour vous connecter au [Pluriportail web](#)
- 2- Dans le menu latéral de gauche, choisissez « **IMPORTANT, onglet Formulaires web** »
- 3- Répondez aux questions relatives à l'autorisation à quitter le midi et/ou le soir.

Veillez noter que cette autorisation est annuelle. Si vous souhaitez la révoquer, veuillez communiquer par courriel avec madame Costantini i.costantini@ecolebuissonniere.ca

Les élèves de 1^e, 2^e et 3^e année ne sont pas autorisés à quitter seuls le midi et le soir.

Pour autoriser votre enfant plus vieux de 4^e, 5^e ou 6^e année à quitter **LE MIDI** avec ses jeunes frères et sœurs, veuillez communiquer avec madame Costantini en lui envoyant un courriel à i.costantini@ecolebuissonniere.ca

Pour autoriser votre enfant plus vieux à quitter **LE SOIR** avec ses jeunes frères et sœurs, vous devrez ajouter son nom à la liste des personnes autorisées (tierces personnes), dans le portail, au dossier des enfants plus jeunes et imprimer et lui remettre le code-barre. – [Voir la procédure d'autorisation d'une tierce personne décrite ci-dessus.](#)

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration!

Chantal Bourgeois
Directrice de la vie scolaire